

La fédération

vous accompagne dans la gestion et le développement de votre club grâce à la diversité des activités et outils proposés.

UNE FORTE IMPLICATION POUR LA SÉANCE SANTÉ

1715
animateurs

licenciés formés à la Séance Santé

Plus de **400**
clubs labellisés Rando Santé

LA FORMATION, UN AXE FORT

13 160
animateurs et baliseurs-collecteurs formés

540
stages ou formations

organisés chaque année, notamment pour l'animation de randonnées et l'entretien/aménagement des itinéraires

L'ENTRETIEN ET LA PROMOTION DES ITINÉRAIRES

- 187 000 Km d'itinéraires labellisés sur l'ensemble du territoire
- 146 000 Km d'itinéraires entretenus chaque année
- 230 Topos proposés
- plus de 500 suggestions proposées sur MonGR.fr

VOTRE CONTACT LOCAL

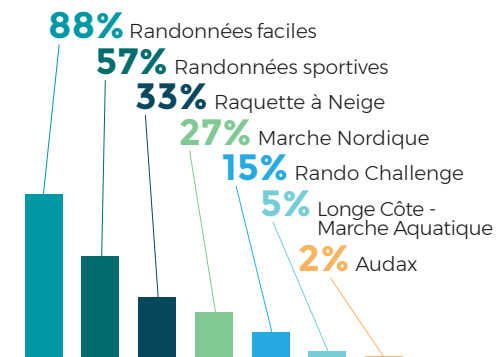
Fédération Française de la Randonnée Pédestre
64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS - Tél. : 01 44 89 93 90

LA FFRANDONNÉE EN CHIFFRES

245 000 adhérents
3 500 clubs
20 000 bénévoles dont 8500 baliseurs
110 comités départementaux et régionaux
187 000 km d'itinéraires
116 000 fans sur les réseaux sociaux

Deux sites internet :
www.ffrandonnee.fr • www.MonGR.fr

DES PRATIQUES DIVERSIFIÉES DANS LES CLUBS



DÉCOUVREZ TOUS LES AVANTAGES D'ÊTRE AFFILIÉ À LA FFRANDONNÉE, 3^{ÈME} FÉDÉRATION DES SPORTS DE NATURE

ET SI VOTRE CLUB ADHÉRAIT À LA FFRANDONNÉE?

FFRandonnée

www.ffrandonnee.fr

Fédération délégataire du Ministère des Sports



ffrandonnee



@ffrandonnee



ffrandonnee

FFRandonnée

www.ffrandonnee.fr

MonGR.fr

LA FFRANDONNÉE, UNE FÉDÉRATION AU SERVICE DES RANDONNEURS

3^{ème} fédération des sports de nature, la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRandonnée) rassemble plus de **245 000 adhérents** répartis dans près de **3 500 associations**.

Reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère des Sports et reposant sur l'implication de 20 000 bénévoles (dirigeants associatifs, animateurs et baliseurs-collecteurs), la FFRandonnée valorise trois activités majeures :

1. LA RANDONNÉE PÉDESTRE ET AUTRES ACTIVITÉS DE MARCHÉ

Chaque année, ce sont plus de **240 000 randonnées encadrées par des animateurs formés, qui sont organisées dans le cadre des sorties clubs.**

Été comme hiver, la randonnée se décline au gré des envies de chacun :



2. L'AMÉNAGEMENT DES ITINÉRAIRES

La Fédération s'engage au quotidien, grâce au travail des **8 000 baliseurs collecteurs officiels** bénévoles, pour favoriser le développement du stade de pleine nature à travers un réseau de plus de **140 000 km d'itinéraires labellisés** répartis entre :

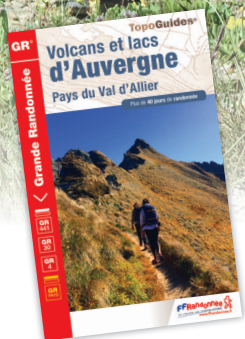
- les **GR®** (sentiers de Grande Randonnée®),
- les **GR® de Pays**
- les **PR** (Itinéraires de Promenade et Randonnée).



3. LES IDÉES DE RANDONNÉES

La FFRandonnée accompagne les randonneurs dans la préparation de leurs randonnées sur toute la France grâce :

- aux **230 topoguides** (descriptifs à la journée ou en itinérance).
- à l'abonnement **GR @ccess** sur **MonGR.fr** pour choisir, préparer et construire sa prochaine aventure sur les **GR®** (à travers un choix de plus de 500 suggestions et de parcours géodirigés).



**POURQUOI
NOUS REJOINDRE ?**

REJOIGNEZ LA FÉDÉRATION RÉFÉRENTE SUR VOTRE PRATIQUE SPORTIVE POUR BÉNÉFICIER DE :

LÉGITIMITÉ, RECONNAISSANCE

- Développez votre légitimité auprès des collectivités en adhérant à la Fédération délégataire du Ministère des Sports pour les activités de randonnée et de Longe côte - Marche aquatique.
- Ceci vous permettra d'accéder plus facilement à des aides départementales, régionales et nationales (Plan Solidaire de Développement, Projet Sportif Fédéral...).
- Vous intégrez un réseau à dimension européenne. La FFRandonnée est membre de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre qui regroupe 24 pays pour 1 million de km balisés...

ASSURANCE, PROTECTION

- Accédez à un contrat d'assurance adapté à la pratique des activités de marche et de randonnée à des tarifs attractifs.
- Bénéficiez de services et conseils adaptés, une assistance juridique, une aide comptable et financière pour gérer au mieux votre trésorerie.

ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT

- Bénéficiez de formations qualifiées et qualifiantes liées à la gestion administrative d'une association, à l'animation de randonnées, à l'aménagement et balisage d'itinéraires, à la collecte de données numériques,... et selon les comités FFRandonnée d'aides financières pour former vos adhérents.
- Profitez d'outils de gestion (système extranet pour la gestion des licences, séjours et voyages, manifestations, ...) et de promotion pour mieux vous faire connaître et communiquer sur vos activités à travers des publications nationales (Balises, site internet), régionales et départementales.
- Accédez à l'immatriculation tourisme, pour voyager en toute légalité sans risque de concurrence illégale vis-à-vis des professionnels du tourisme.
- Bénéficiez d'aides financières pour vous accompagner dans votre développement grâce au Plan Solidaire de Développement et au Projet Sportif Fédéral.

AVANTAGES POUR VOS ADHÉRENTS

- Profitez d'avantages et de tarifs préférentiels auprès des partenaires de la fédération (villages de vacances, séjours, accessoires de randonnée,...) et ceux de votre comité départemental.
- Participez à de grands événements régionaux et nationaux tels que les compétitions de rando-challenge® ou encore les championnats de Longe-Côte.



Adhérez auprès de votre comité départemental !
Demandez-lui un dossier d'adhésion ou adressez un courriel à association@ffrandonnee.fr